

ROLE ET RESPONSABILITES DU M.O. DANS LES PHASES D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION

■ Objectifs opérationnels

Ordonner le déroulement et l'accomplissement des phases d'une opération de construction

Construire le programme architectural, technique et fonctionnel de l'opération

Appliquer les règles et procédures en vue d'obtenir les autorisations d'urbanisme

Établir les contrats : maîtrise d'œuvre et entreprises, gérer les interfaces entre les acteurs en phases conception et travaux, prendre livraison de l'ouvrage

Déterminer les rôles et responsabilités du maître d'ouvrage à chaque phase de l'opération et préciser les relations contractuelles avec la maîtrise d'œuvre et les entreprises

■ Public Concerné

Maîtres d'ouvrage privés (promoteurs, tertiaire, industrie) et maîtres d'ouvrage publics (état et collectivités territoriales)

Responsables d'opération

Assistants à maîtrise d'ouvrage

🕒 Durée

21.00 Heures

3 Jours

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Parcours pédagogique

Notions et typologies de contrats

- Définition du contrat
- Supports contractuels dans les marchés publics et dans les marchés privés
- Enjeux contractuels en phase « études » et en phase « travaux » et les missions complémentaires
- Obligations des parties faites par la loi du 12 juillet 1985, dite loi Maîtrise Ouvrage Publique (MOP)
- Obligations faites aux parties dans le cadre des opérations « privées »

Relation contractuelle

- Devoirs de conseil, de direction et de surveillance du maître d'oeuvre
- Cadrer les droits et obligations des parties
- Autres intervenants à l'acte de construire Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC), Coordonnateur

Sécurité et Prévention de la Santé (CSPS), Système de Sécurité Incendie (SSI)

Étapes de la relation contractuelle : de la faisabilité au projet

- Diagnostics
- Définition du besoin et de la programmation
- Définition et contenu du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage
- Programmation générale à la programmation détaillée
- Gestion des modifications du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage
- Réponse au besoin faite par le maître d'oeuvre
- Vérification de la conformité des études au programme et de sa compatibilité avec l'enveloppe financière
- Élaboration des études d'avant-projet
- Faisabilité en termes de planning
- Finalisation de la conception générale du projet
- Exécution, gestion et validation des étapes de conception

Exécution du contrat de maîtrise d'oeuvre

- Objectifs contractuels : qualité et contenu des prestations, respect des délais, économie du marché
- Acte d'engagement et ses annexes (cas d'un marché public)
- Cahier des clauses administratives particulières et ses annexes (cas d'un marché public)
- Contrat de maîtrise d'oeuvre privé

- Conditions de la bonne exécution du contrat et des obligations faites au maître d'ouvrage dans les étapes de validation
- Assistance au maître d'ouvrage dans la passation des marchés de travaux

Organisation et suivi de chantier

- Période de préparation
- Organisation des intervenants
- Organisation du chantier
- Réunions de chantier
- Programme d'exécution des travaux
- Sécurité et protection de la santé des travailleurs
- Registre de chantier
- Études d'exécution
- VISA des études d'exécution
- Phase de réalisation et direction à l'exécution des marchés de travaux (gestion des travaux, délais, prix)
- Opérations liées à la réception et au transfert de garde de l'ouvrage
- Mise en œuvre des garanties de parfait achèvement, bon fonctionnement et décennale après réception

Autorisations d'urbanisme

- Urbanisme individuel
- Champs d'application des permis et des déclarations
- Procédures d'instruction : démarches
- Règles applicables aux travaux sur constructions existantes

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations de cas concrets et de partages d'expériences. Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que de ressources multimédia.

■ Qualification Intervenant(e)s

L'Intervenant formateur qualifié, avocat ou responsable juridique.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en fin de formation sur la base d'un questionnaire. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 1 590.00 € HT
Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Véronique BOUDRY
Coordonatrice Formation

Tél. : 0130852490
Mail : v.boudry@groupeginger.com